

Avis voté en plénière du 9 décembre 2014

L'agriculture familiale

Déclaration du groupe de la CFTC

Cette saisine gouvernementale sur l'agriculture familiale est, pour le groupe de la CFTC, l'occasion de plébisciter cette forme d'agriculture dont l'objectif est de nourrir la population. Elle revêt bien entendu des aspects différents selon les continents et les pays considérés mais aussi selon la taille des exploitations.

En effet, ce type d'agriculture repose sur une forte exigence de liberté pour l'agriculteur : liberté d'accéder à des terres fertiles et à l'eau, source de vie ; liberté de choisir les semences, d'accéder aux marchés locaux et nationaux, liberté pour vendre sa production, en identifiant les modes d'organisation, lui permettant de rémunérer correctement son travail et celui des salariés qu'il emploie, ainsi que de faire vivre dignement sa famille.

Cette forme d'agriculture a besoin de politiques publiques qui ne se confondent pas avec des politiques dictatoriales comme celle de Mao en 1966 qui a été source de famine.

Mais la CFTC condamne aussi une nouvelle forme de dictature : celle du profit à tout prix et du court terme. De grandes firmes prennent ainsi la main dans le monde sur l'agriculture familiale.

Elles ne se contentent pas de spolier les paysans en accaparant les sols les plus fertiles et en les épuisant, elles étendent aussi leur emprise sur l'ensemble de la chaîne alimentaire : de la production à la commercialisation en passant par la transformation, le stockage, le transport et le prix des denrées alimentaires ou encore des matières premières issues de l'agriculture comme le coton.

De véritables monopoles privés régissent de cette manière le marché des céréales, du cacao, du café, des semences et des engrais, prenant au fil du temps le contrôle du cycle du vivant. Ces entreprises multinationales sont aidées par des traders qui depuis la crise des subprimes ont identifié de nouveaux supports lucratifs.

Leur action a un effet mortifère dans certains pays sur les familles paysannes qui pratiquent des agricultures vivrières et sont spoliées de leurs terres, ainsi que sur les familles qui s'endettent fortement auprès de ces firmes pour pratiquer la monoculture.

En Inde, ces dernières années, des milliers d'agriculteurs surendettés, au bord de la faillite, se sont suicidés.

Pour maintenir et développer l'agriculture familiale, la CFTC partage donc, l'essentiel des préconisations de bon sens développées dans l'avis.

Pour la CFTC, la nourriture ne doit pas être considérée comme un bien marchand ordinaire et les agriculteurs inféodés aux règles drastiques de l'OMC.

Des conditions essentielles doivent être réunies pour assurer le maintien et le développement des agricultures familiales, au premier rang desquelles doivent figurer des politiques publiques dédiées et cohérentes. Elles permettent la production d'une nourriture saine et suffisante pour nourrir les populations locales en respectant l'environnement.

L'accès à la terre et à l'eau représentent des conditions basiques pour permettre aux agriculteurs d'exercer leur métier.

La diffusion des connaissances, l'accès aux services, l'organisation des producteurs grâce aux coopératives et aux filières représentent aussi des facteurs de réussite.

S'agissant de l'accès au crédit, nous appuyons particulièrement la préconisation de mise en place d'organismes spécialisés, ayant une connaissance de l'agriculture, capables de distribuer des prêts bonifiés et de rendre compte de l'utilisation de l'argent public qui leur a été confié.

La CFTC, si elle ne préconise pas une forme d'agriculture statique et si elle ne rejette pas une certaine mécanisation qui soulage le travail des hommes et des femmes, insiste sur une spécificité de l'agriculture familiale qui maintient et développe l'emploi.

Elle a voté cet excellent avis.